CANDIDATS.

Nous sommes autorisés à annoncer Thomas G. MACKEY comme candidat indépendant pour le Congrès au Congrès le Premier District Congressionnel de la Louisiane. 13c

MM les Editeurs,

Veuillez annoncer que M. LAFAYETTE GUYOL est candidat à la place de COLLECTEUR des TAXES D'ETAT pour le deuxième district, sujet à la décision de la convention Whig

Nous sommes autorisés à annoncer HENRY PETCHAUD, Collecteur de la Cité d'Etat dans le deuxième district, par candidat à la réélection. 12juil

Pour Troisième Juge de Paix.

Nous sommes autorisés à annoncer RICHARD HENDERSON, écuyer, comme Troisième Juge de Paix, et est candidat à la même place.

Nous sommes autorisés à annoncer FRANÇOIS CAMPISTRON, Quatrième Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, est candidat pour une réélection.

Messieurs les délégués,

Veuillez annoncer que J. U. CHEVALLIER est candidat à l'une des places d'Assesseur de la paroisse d'Orléans, et qu'il soumettra sa candidature à la Convention Whig.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,

Veuillez annoncer EDWARD A. MICHEL comme candidat à la place de Juge de la Cour de Justice de paix, pour le second district, sujet à la décision de la Convention Whig.

Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer que le Dr ROBERT M. GRAHAM est candidat à la place de Coroner de la paroisse d'Orléans, et qu'il soumettra sa candidature à la convention Whig.

21 août—30 UN GRAND NOMBRE D'AMIS

GREFFIERS:

ALFRED ROUSSEAU

Est CANDIDAT pour la place de Greffier de la 1ère Cour de District.

Le JOHN CHICKARD est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Le M. MESTIER, depuis quatorze ans député greffier de l'ancienne Cour des Preuves et de la Cour de Police, est candidat pour le poste de GREFFIER de la même Cour de District en cas de vacance ou pourra être substitué.

Le THOMAS C. POOLE, Greffier de la Deuxième Cour de District, est candidat à la même place.

Le W. E. BEDLOCK est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Le A. J. SOTT est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous sommes autorisés à annoncer le colonel Charles A. Lafranan comme candidat à la place de greffier de la Troisième Cour de District, s'il ne le désire qu'il pourra y être substitué. 4 mars

Le James A. Hopkins est candidat à la place de greffier de la Quatrième Cour de District.

Le THOMAS GILMORE, greffier de la Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, est candidat à la même place.

JOHN S. BARON,
Greffier actuel de la Cinquième Cour de District
EST CANDIDAT
Comme Greffier de cette Cour.

L'élection aura lieu le 7 novembre 1853.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous sommes autorisés à annoncer que CHARLES G. SIMS est candidat à la place de GREFFIER DE LA CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour le terme qui va être substitué.

CHEMIN DE FER.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle-Orléans, 8 septembre 1853.

Avis est donné aux actionnaires qu'il n'est pas opéré encore versement de 10 pour cent sur chaque action en leur capital de cette compagnie, que le dit versement doit être opéré de ce jour jusqu'au lundi, 3 octobre prochain, époque fixée par les ordonnances adoptées à l'assemblée des actionnaires tenue le 24 janvier 1853.

BENJN. F. FLANDERS,
Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1853.

Avis est donné que le terme de souscription pour [illegible] actions de cette Banque, [illegible] chaque action de $100), seront ouverts aux bureaux de la Banque, en face des rues Royale et Dauphine, le lundi, 5 septembre prochain, sous la direction des Directeurs, et [illegible] ouverts pour le placement d'une partie ou de la totalité [illegible], seront reçues pendant trente [illegible] heures du matin à trois heures de l'après-midi, à partir du lundi 5 septembre jusqu'au samedi, 8 septembre inclus.

Les souscripteurs transportés au local ci-dessus et [illegible] à partir du 12 septembre prochain.

Par ordre de la Direction.

E. ROUSSEAU,
Caissier.

Pour le Mississippi.

Pour le Mi. Key—Reçu par le navire Trenton, de Marseille : 470 quarts Porto doux à la Cie. [illegible] P. LONGIS & GRATIAA,
No 30, rue de la Douane

MADÈRE—250 quarts vin Madère, reçu par le navire Ben Lomond, ayant droit au drawback et à vendre par

P. LONGIS & GRATIAA,
No 30, rue de la Douane

Vin de Bordeaux—Reçu récemment par le navire Elizabeth Bruce :

Pour Amérique vin rouge St Julien et Pauillac, 25 barriques vin rouge St Estèphe et Margaux ; 4 barriques Sauterne, 10 tiercons do do, à vendre par

P. LONGIS & GRATIAA,
No 30 rue de la Douane

ELIXIR DE VIE—6 demi, 45 quarts et 6 huitièmes de superbe eau de vie de Cognac Alf. Robevin, 80 quarts de la distillerie de la Reine Berthe à Cognac, et 25 barriques de do Lamarde fine champagne, 25 quarts de la distillerie de Rochelle, marque Pierre Marcelin. Sont les clefs de la douane et à vendre par

P. LONGIS & GRATIAA,
21 août No 30, rue de la Douane

Nouvellement reçu par le navire Bella Cubana, venant de Bordeaux :

200 caisses de 100 demi chacune, sardines à l'huile de la marque Chatoinet fils et Bourdeaux, nouvelle pêche. 10 do de 100 demi do do do do. 10 do de 50 demi do do do do. Sont les sardines à l'huile, Dorées jeunes, nouvelles pêches, 20 caisses de 100 demi do do do, 16 do de 100 quarts de do do. 6 do de 200 quarts de do do do. 3 do de 100 moitié, demi et quarts fins, blessées et jolies. 19 do de 12 bouteilles fumées au jus à vendre par

P. LONGIS & GRATIAA,
21 août No 30 rue de la Douane

Entreposé débarquement du navire Warrenberg, de Havre, 6 caisses de 30 demi-bottes chaque, cuirées, à vendre par

LONGIS & GRATIAA,
21 août P. 30, rue de la Douane

A VERDRE, par les connaissges, en débarquement du navire Warrenberg, venant du Havre :

30 caisses de 1000 bouteilles chaque, sardines à l'huile de la marque Gillet, nouvelle pêche.

17 caisses de 50 boutes do do do.

V. E. MAIGNAN,
56 rue St Louis

DUNKERQUE—Reçu par le navire Jules Sauvage, débarquement du navire Warrenberg, du Havre.

A vendre par B. TALAMON,
186 rue Royale

DUBOIS—Reçu de vie des marques Hy. Sutton, 1851, Mariolon, Daniel & Co, vin de Marcillac, vin de marque Bergasse, vin rouge du Roussillon en barriques, de divers crus, vin blanc en barriques et en bouteilles, Mousline raisse de Louis Rochelet et de Jeanneaud, kirsch de Bourgogne à 8 ans, extrait supérieur de Bordeaux, huile d'olives fines de Jaime Pinguel, en pannes de 12 bouteilles et de 24 demi-bouteilles, huile vierge d'Aix, olives, [illegible] anchoises, anchois, en barils et en demi-barils de Bosse Jürnager en fûtons de divers modèles, moutarde à la glace des bonnes qualités, bouchons [illegible] courts et demi-longs, bouchons à champagne, bouchons à demi-bouteilles, bouchons à vin en paniers, cannes de 12 bouteilles, à vin rouge, à vendre par

B. TALAMON,
186, rue Royale

Bourses de Cheviot, Alabama.

CHARLES CULLUM, ancien propriétaire des Messageries Mouse à Mobile, &c., informe d'une manière permanente à l'endroit ci-dessus, absolue au public qu'il a fait toutes les améliorations nécessaires et qu'il est prêt aujourd'hui à recevoir les voitures. Il espère que son expérience et ses [illegible] lui mériteront depuis des personnes qui vont pouvoir faire aux mêmes.

Ses bureaux sont à environ un demi-mille à l'Est de ceux de Messrs. Mouse à Mobile, et à deux pas de la [illegible] Ses bateaux à vapeur font deux fois par semaine, et voyages entre le Mobile et le dernier point sur Mercier, et la rivière Tombeck. Il a toujours des voitures pour transporter les passagers.

Il vous est été analysées avec soin par M. Avequie de la Nouvelle Orléans, qui publiera dans quelques jours son analyse. Les bateaux à vapeur font [illegible] pour remonter, descendre